

MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGERES ET EUROPÉENNES

DIRECTION DES ARCHIVES

ARCHIVES ORALES

INVENTAIRE ANALYTIQUE

AO 16

PARIS 2008

CONDITIONS DE COMMUNICATION

Les entretiens accordés par les personnalités qui ont, à un titre ou à un autre, pris part à la politique étrangère de la France, sont réalisés et conservés par la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères qui, toutefois, n'en est que le dépositaire.

Juridiquement, les "archives orales" sont, en effet, des archives privées. Aussi, comme le stipule le Code du patrimoine : "Lorsque l'Etat et les collectivités territoriales reçoivent des archives privées à titre de don, de legs, de cession, de dépôt révocable ou de dation [...], les administrations dépositaires sont tenues de respecter les conditions auxquelles la conservation et la communication de ces archives peuvent être soumises à la demande des propriétaires" (L213-6). Le décret n° 80-975 du 1^{er} décembre 1980 relatif aux archives du ministère des Affaires étrangères précise que "la communication des archives [privées conservées par lui] s'opère dans les conditions fixées par l'acte de transfert au ministère des Affaires étrangères. Il ne peut être apporté de modification à ces conditions sans l'accord préalable des intéressés" (titre II, art. 9).

Par ailleurs, les archives orales, en tant qu'œuvres de l'esprit, sont soumises à la législation sur le droit d'auteur. Leur publication intégrale est en conséquence subordonnée à l'autorisation écrite du témoin-déposant ou de ses ayants-droit.

Les conditions de communication, entièrement déterminées par les déposants, sont les suivantes :

Consultation sans réserve *Le chercheur a librement accès au document qu'il peut écouter dans son intégralité.*

Consultation avec autorisation écrite *Le chercheur n'a accès au document qu'après avoir produit une autorisation écrite du déposant ou de ses ayants-droit.*

Consultation partielle *Le chercheur ne peut consulter que certaines parties du document, non réservées.*

Consultation réservée *La consultation des documents ne sera possible qu'à l'expiration du délai fixé par le déposant.*

NOTA BENE

Etant donné la complexité des conditions de communication fixées par les déposants, le tableau suivant n'est donné qu'à titre indicatif. Aussi, les chercheurs désireux de consulter ces documents voudront bien se mettre en rapport avec les conservateurs en charge des archives orales pour obtenir de plus amples précisions.

AO 16.— Jacques MORIZET, ambassadeur de France

Notice biographique

Né le 7 mars 1921

Formation. — Licencié ès lettres, diplômé d'études supérieures d'histoire et géographie ; ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, promotion "Jean Moulin" 1949.

Carrière. — Engagé volontaire, 1939-1945 ; à l'Ecole nationale d'administration, 1947-1949 ; à l'administration centrale (Secrétariat des Conférences), 1950-1952 ; à la disposition des services des Affaires allemandes et autrichiennes, 1952-1954 ; à l'administration centrale (Secrétariat général), 1954-1956 ; premier secrétaire à Bonn, 1956-1960 ; deuxième conseiller au même poste, 1960 ; à l'administration centrale (Secrétariat général), 1960-1961 ; délégué dans les fonctions de sous-directeur (Information et presse), avril 1961 ; directeur du cabinet du secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'Information, avril-septembre 1962 ; chargé de mission auprès du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Rapatriés, octobre 1962 ; premier conseiller à Washington, 1962-1966 ; chevalier de la Légion d'honneur, 10 avril 1964 ; à l'administration centrale, directeur adjoint (Affaires africaines et malgaches), 1967-1969 ; officier de l'ordre national du Mérite, 11 mai 1968 ; ministre-conseiller à Rome (Quirinal), 1969-1971 ; à Bonn, 1971-1975 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Bagdad, 1975-1980 ; officier de la Légion d'honneur 9 juillet 1976 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Rabat, 1980-1983 ; commandeur de l'ordre national du Mérite, 10 juillet 1982 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Bonn, 1983-1986 ; ambassadeur de France, 28 janvier 1986.

6 entretiens

Communication : sans réserve

Entretien n° 1, réalisé le 19 octobre 1984 par Cécile Pozzo di Borgo, conservateur aux Archives du Ministère des Affaires étrangères et Maurice Vaïsse, professeur des Universités.

1^{ère} partie

[1] *Les affaires allemandes.* — Intérêt de A. Morizet pour l'histoire allemande ; souvenirs d'Alsace ; arrivée à Bonn (mai 1952) : ses différentes fonctions.

[2] *La Haute commission interalliée.* — Organisation, fonctionnement.

[3] *Le Haut commissariat français* (1952). — Organigramme ; fonctionnement ; relations avec la direction politique du ministère des Affaires étrangères ; bureaux à l'hôtel Drezen : historique de l'hôtel.

[4] *A. François-Poncet*. — Ses responsabilités et celles de A. Bérard au Haut commissariat ; très attaché à sa tâche d'informateur du président Auriol ; son avis sur l'Allemagne ; son rôle de formateur auprès de Morizet ; sa connaissance de l'Allemagne : Adenauer et ses adjoints Blankenhorn et Hallstein ; relations de A. Berard avec l'A.F.P.

[5] Le fonctionnement de la Haute commission (suite). — Impressions de Morizet.

[6] *Des relations franco-allemandes difficiles* (1952-1954). — La question de la Sarre, le poids des relations américano-allemandes : voyage de Adenauer aux Etats-Unis, méfiance à l'égard des pays de l'Est ; révolte de Berlin-Est (juillet 1953).

2^{ème} partie

[1] *Les réfugiés de l'Est en Allemagne*. — Problème de leur intégration ; contacts avec leurs familles en R.F.A. ; leur poids dans les élections.

[2] Des relations franco-allemandes difficiles (suite). — L'élite allemande très anti-française ; l'instabilité politique en France ; le problème de l'armée française en Allemagne et du recrutement de jeunes Allemands sans travail dans la Légion étrangère en partance pour l'Indochine ; le poids des étudiants algériens repliés dans les universités allemandes entre 1956 et 1960 ; les disparités économiques ; les tentatives de jumelage des villes : exemples de Mayence et Dijon.

[3] *Les relations P. Mendès France-Adenauer*. — Le souhait de P. Mendès France de régler la question de la C.E.D. ; la méconnaissance d'Adenauer de la France : ses relations avec M. Schuman, G. Bidault ; ses renseignements sur P. Mendès France

[4] *A. François-Poncet* (suite). — Les méthodes de travail de A. François-Poncet et de L. Guiringaud ; l'honnêteté de A. François-Poncet, ambassadeur en Allemagne entre 1932 et 1938 : exemple de la re-militarisation de la Rhénanie.

[5] L'opinion des allemands à l'égard de A. François-Poncet ; la complexité du régime national-socialiste et de ses contraintes ; conséquences de la présence de A. François-Poncet en Allemagne pendant la guerre, son internement ; sa participation au Conseil national de Vichy ; son souci d'intégrer l'Allemagne dans un système d'alliance occidentale ; la confiance de Adenauer à l'égard de A. François-Poncet.

[6] L'état d'esprit de l'élite française à l'égard de l'Allemagne en 1961.

Entretien n° 2, réalisé le 6 février 1985 par Cécile Pozzo di Borgo, conservateur aux Archives du Ministère des Affaires étrangères et Maurice Vaïsse, professeur des Universités.

[1] *Les fonctions de J. Morizet à Bonn* (1956-1960). — Recruté par L. Joxe pour recréer un service de presse à l'ambassade ; le contexte politique : la fin du régime d'occupation, le règlement du problème de la Sarre et ses conséquences économiques, le règlement frontalier, la volonté de rapprochement franco-

allemand, le début de la réflexion à propos du marché commun ; le rôle de J. Morizet : présenter les positions françaises aux Allemands et à la presse.

[2] Le contexte allemand : les réfugiés, l'incompréhension des Allemands à l'égard de la France mais aussi la volonté de rapprochement avec la France dans l'entourage d'Adenauer ; le rôle des médias dans la démocratisation ; l'évolution de la social-démocratie avec la succession de Schumacher par Ollenhauer : son portrait, ses contacts avec L. Joxe.

[3] *Les difficultés dans les relations franco-allemandes.* — Le règlement français de la question de l'Algérie, ses conséquences sur le nombre des forces françaises armées en Allemagne, l'attirance des jeunes Allemands pour la Légion étrangère ; les aspects positifs : le souhait des prisonniers français en Allemagne de ne pas perdre le contact avec leur famille d'accueil ; les opérations de jumelage ; l'hostilité française à l'intégration européenne.

[4] L'action de M. Couve de Murville face aux préoccupations allemandes ; son goût pour les relations publiques ; ses relations avec A. Morizet ; son intérêt pour la question européenne, pour l'association des anciennes colonies aux mécanismes européens et pour la nécessité de développer une politique africaine ; l'action pour favoriser le soutien de l'Allemagne à une aide aux pays du Tiers-monde.

[5] Les initiatives privées pour le rapprochement franco-allemand, les premières réunions consacrées aux problèmes de sécurité et aux questions économiques : reprise économique allemande ; l'opinion française peu favorable au rapprochement franco-allemand ; le point de vue de M. Debré sur cette période ; le poids des préjugés allemands contre la France.

[6] Les divergences franco-allemandes à propos de la construction européenne (1956-1958) ; les différentes tendances en France ; l'Allemagne surtout favorable au rétablissement de l'unité allemande.

[7] *Les relations Allemagne-U.R.S.S.* — Leurs conséquences sur les relations franco-allemandes ; la crainte française d'un rapprochement Allemagne-U.R.S.S. ; les différents courants en Allemagne autour de la question de l'unité ; la question du soutien de la France à Adenauer.

Entretien n° 3, réalisé le 1er mars 1985 par Cécile Pozzo di Borgo, conservateur aux Archives du Ministère des Affaires étrangères et Maurice Vaïsse, professeur des Universités.

1^{ère} partie

[1] *Les relations franco-allemandes à partir de juin 1958.* — La perception par l'Allemagne de la France ; la rencontre du général de Gaulle et du chancelier Adenauer à Colombey (14 septembre 1958).

[2] *J. Morizet à l'ambassade de France à Bonn (1958-1960).* — Ses fonctions ; portrait de M. Couve de Murville : son sens des relations avec la presse ; portrait de R. Seydoux.

[3] Les points forts de la rencontre de Gaulle-Adenauer ; les relations franco-allemandes prioritaires pour le général de Gaulle ; son acceptation du traité de Rome, sa confirmation d'alliances militaires existantes ; les qualités humaines du

général de Gaulle ; les réactions de la presse à cette rencontre ; les réserves à l'égard du général de Gaulle à cause de sa position à propos de l'Alliance atlantique.

[4] *Les accords de défense franco-allemands.* — La rencontre de Bad-Kreuznach (novembre 1958) : les participants ; les relations du général de Gaulle avec le chancelier Adenauer ; l'ultimatum sur Berlin (novembre 1958) : la fermeté du général de Gaulle, le souhait anglais de négocier, les conséquences pour la R.F.A.

[5] La réunion de Genève (mai 1959) ; la reconnaissance implicite de la D.D.R. et de la R.F.A. et ses conséquences ; la question de la réunification : les propositions de l'U.R.S.S.

[6] La volonté du peuple des deux Allemagnes que la réunification ait lieu.

2^{ème} partie

[1] La conférence de Paris (mai 1960).

[2] *L'Allemagne et la politique algérienne du général de Gaulle.* — Le voyage de Chemski en Algérie ; son interview du général Massu ; les conférences sur l'Algérie données par J. Morizet en Allemagne.

[3] L'Allemagne et la question de l'arme atomique en France.

[4] *J. Morizet chef du service de presse à Bonn.* — Le difficile circuit de l'information depuis la France en direction de l'Allemagne ; les complexités dues à la politique nouvelle du général de Gaulle ; portrait de M. Couve de Murville.

[5] L'élaboration du plan Fouché.

Entretien n° 4, réalisé le 25 mars 1985 par Cécile Pozzo di Borgo, conservateur aux Archives du Ministère des Affaires étrangères et Maurice Vaïsse, professeur des Universités.

1^{ère} partie

[1] *J. Morizet au service de presse du ministère des Affaires étrangères.* — Sa nomination ; le rôle de la presse écrite ; les relations avec les autres ministères ; les thèmes forts en 1961 : les problèmes européens et allemands, la Défense atlantique, le Marché commun.

[2] *Le plan Fouché.* — Les pays défavorables, l'opposition en Allemagne de G. Shroeder, la position italienne.

[3] Le problème de Berlin ; la construction du mur ; les réactions des occidentaux.

[4] Le service de presse et la question de l'Algérie.

[5] Les méthodes du service de presse : les exemples de la crise de Tunisie (juillet 1961), du procès Mattei ; les relations avec les journalistes.

[6] *J. Morizet directeur de cabinet d'A. Peyrefitte, secrétaire d'Etat chargé de l'information.* — Sa nomination ; le contrôle de la tutelle radiophonique ; les relations avec l'Elysée ; la communication de la politique étrangère de la France ; le rôle de M. Couve de Murville dans la présentation des questions de défense : son souci de ménager les Etats-Unis., son intérêt pour les questions de la presse, sa définition du rôle du porte-parole du gouvernement, sa volonté de mieux informer la presse américaine ; l'appréciation de la politique du général de Gaulle par C. Bohlen, ambassadeur des Etats-Unis à Paris.

2^{ème} partie

[1] La Direction du Cabinet de A. Peyrefitte ; les fonctions d'A. Peyrefitte : porte-parole du gouvernement, chargé des relations avec la presse, chargé de la communication de la politique étrangère française ; le contrôle des tutelles des outils audiovisuels d'information.

[2] *Premier conseiller à Washington.* — Le groupe de Washington sur la question allemande : sa création, son fonctionnement, les participants ; le problème de l'accès à Berlin, sa défense éventuelle, le soutien potentiel de l'O.T.A.N. ; le rôle essentiel des Etats-Unis ; la dérive des débats vers les autres questions internationales.

[3] Les conséquences de la conférence du général de Gaulle (14 janvier 1963) : la suspension de la candidature anglaise au Marché commun et le refus des accords de Nassau ; la reconnaissance de la Chine et l'altération des relations franco-américaines.

[4] Les conséquences de l'attitude américaine (1964-1965) sur les affaires européennes : le rapprochement franco-allemand, la situation de l'Allemagne, les tarifs douaniers, la législation sur les produits agricoles, la sortie de la France de l'O.T.A.N.

[5] *L'assassinat de John F. Kennedy.* — Le deuil national.

[6] L'arrivée du général de Gaulle pour les obsèques.

Entretien n° 5, réalisé le 12 mai 1985 par Cécile Pozzo di Borgo, conservateur aux Archives du Ministère des Affaires étrangères et Maurice Vaïsse, professeur des Universités.

1^{ère} partie

[1] *Ministre conseiller à Bonn (1972-1975).* — La préparation du protocole d'accord quadripartite sur Berlin : sa finalité ; les quatre ambassadeurs impliqués dans cette affaire : J. Sauvagnargues, l'ambassadeur anglais, P. Abrasimov et K. Rush ; portrait de ces deux derniers ; portrait de Egon Bahr.

[2] L'action de la France : la tactique de J. Sauvagnargues : le rôle des chrétiens démocrates ; leur opposition aux libéraux démocrates ; les conséquences de l'accord sur les relations germano-soviétiques ; le rôle de Egon Bahr et du docteur Zahnen.

[3] Les relations franco-allemandes ; la volonté française de limiter la politique d'ouverture à l'Est de la R.F.A. ; le problème des frontières ; la volonté des Allemands de maintenir de bonnes relations avec les pays de l'Ouest ; la politique de Egon Bahr ; les relations prudentes Brandt-Pompidou.

[4] L'U.R.S.S. et le dispositif à Berlin ; les relations U.R.S.S.-R.F.A.

[5] Les problèmes de la C.E.E. (1972-1975) : l'élargissement, la coopération économique et politique ; portrait de W. Scheel ; sa politique d'ouverture ; le souhait de G. Pompidou d'une plus grande indépendance vis-à-vis des Etats-Unis : la création du Comité Werner et du Comité d'Avignon ; J. Morizet en charge de la préparation des sommets franco-allemands ; les discussions préalables à la création du Conseil européen.

2^{ème} partie

[1] *Ministre conseiller à Bonn (1972-1975) (suite).* — Le tandem Schmidt-V.G. d'Estaing ; changement dans les méthodes de travail ; discussions sur la coopération industrielle et sur la coopération militaire : développement d'une coopération pacifique dans les domaines nucléaire, aéronautique, spatial, de l'enseignement, culturel.

[2] Les problèmes du terrorisme en Allemagne : l'affaire Lorentz ; implication de l'Irak ; les réactions de la société allemande.

[3] Les conséquences du choc pétrolier sur les économies française et allemande : l'industrie pétrolière dans chaque pays ; la proposition américaine d'organiser la répartition de l'énergie pétrolière ; les réactions française et allemande.

Entretien n° 6, réalisé le 22 juin 1987 par Cécile Pozzo di Borgo, conservateur aux Archives du Ministère des Affaires étrangères et Maurice Vaïsse, professeur des Universités.

1^{ère} partie

[1]. *Ambassadeur en Irak (1975-1980)* — Historique des relations internationales irakiennes : l'isolement de l'Irak depuis 1958 ; les coups d'Etat ; la rupture des relations avec la Grande-Bretagne ; la position irakienne dans le problème kurde ; le rapprochement Irak-U.R.S.S. ; les relations avec la France : la Compagnie française des pétroles ; le contrat décennal signé en 1973.

[2] Les relations de l'Irak avec l'U.R.S.S. ; les intérêts soviétiques en Irak : le pétrole, la fourniture d'armes, les contrats économiques.

[3] Les tentatives de rapprochement avec la France (1972-1975) : le rôle de P. Cerles ; les contrats pétroliers ; le rôle de la France dans le règlement du départ de juifs irakiens et dans la signature d'un compromis Iran-Irak sur le contrôle de l'Algérie (mars 1975) ; le rôle de J. Chirac : sa sympathie pour S. Hussein.

[4] Portrait de Saddam Hussein.

2^{ème} partie

[1] *Ambassadeur en Irak (1975-1980) (suite).* — La méconnaissance de J. Morizet et du personnel de l'ambassade de la langue arabe : le rôle des interprètes.

[2] Les ambitions de S. Hussein au Moyen-Orient.

[3] L'ambassade de France en Irak : les personnels, la mission commerciale, le chiffre ; les bâtiments.

[4] La volonté de J. Morizet de remettre ceux-ci en état : les contraintes au quotidien : le climat, les contrôles de la police de Bagdad : quelques exemples.

[5] La solidarité du personnel de l'ambassade ; les contacts avec les résidents français ; les contrôles de police sur les chantiers en construction.

[6] Les relations de J. Morizet avec S. Hussein et le gouvernement irakien.

[7] Les différentes communautés en Irak : chrétienne, israélite, arménienne ; les membres du parti Bath : Michel Aflak.

3^{ème} partie

- [1] *Ambassadeur en Irak* (1975-1980) (suite). — Les amitiés nouées par J. Morizet, notamment avec Tarek Aziz.
- [2] Le sentiment de J. Morizet sur son rôle d'ambassadeur en Irak ; ses relations avec les ministres des Affaires étrangères français successifs : J. Sauvagnargues, L. Guiringaud, J. François-Poncet ; son rôle aux côtés de J. Chirac puis R. Barre.
- [3] Le sentiment de J. Morizet sur la dispersion des responsabilités au sein des ambassades imposée à partir de 1950 ; la réalité de l'ambassade de France en Irak : les collaborateurs de J. Morizet ; les loisirs : l'archéologie, la découverte de l'Irak et des pays voisins.